

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2011 A LA ROMAGNE (Espace Galerne)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En présence des représentants de 181 clubs du district sur 214 au total soit 84.5%, représentant 91% des voix, le président Jean-Yves Gautier ouvre la séance à 20H10 en présence d'Alain Charrance, représentant le Président LAF Michel Tronson, de M. Alain Bretaudeau, maire de La Romagne, et de M. Mickaël Durand, président de l'ES Romagne Roussay.

M. Bretaudeau se félicite de pouvoir accueillir l'assemblée générale grâce à cette nouvelle salle construite grâce à la CAC (Communauté d'Agglomération Choletaise). Il salue le dynamisme du club de football qu'il connaît bien pour en avoir été un membre très actif. Jean Yves Gautier lui remet un souvenir du District de Maine-et-Loire avant son départ vers d'autres obligations.

Mickaël Durand présente le club qui se compose de 3 équipes seniors, d'une équipe Loisirs et de 75 licenciés à l'école de football. Les U15 et U17 évoluent en groupement avec le club voisin de l'AS Longeron Torfou depuis sept saisons. Il se réjouit de montrer au travers de cette soirée le dynamisme des commissions du club qui ont voulu relever le défi de cette organisation. Jean Yves Gautier lui remet également un souvenir du District de Maine-et-Loire.

2. ALLOCUTION DU PRESIDENT

- Jean-Yves Gautier remercie pour leur présence les représentants de la Ligue Atlantique, du CDOS 49 (Comité Olympique), de l'AEF (Amicale Educateurs) et de l'UNAF (Amicale des Arbitres) ainsi que les nombreux représentants des clubs.
- Il rappelle d'abord les modifications intervenues à la FFF avec l'élection de Noël Le Graet et rend hommage à son prédécesseur Fernand Duchaussoy pour le travail réalisé durant sa présidence.
- Le Président Le Graet a dit sa volonté d'être derrière le football amateur et la LFA (Ligue du Football Amateur) est à construire pour défendre, selon l'engagement de la liste élue, les intérêts du football de la base.
- Il exprime son soutien au club d'Angers SCO, adresse ses félicitations à Saumur OFC pour son accession en CFA. Il se réjouit de l'engagement de trois équipes en Division d'Honneur : Segré ES mais Angers Intrépide et Bouchemaine ES.
-
- En plus de ces résultats sportifs il met en exergue l'esprit sportif d'un certain nombre de clubs et notamment Segré ES et Saumur OFC.
- Il rappelle que cette saison sera celle des élections pour renouveler le conseil de district selon un nouveau mode de scrutin par liste. Il appelle à une pré-

sensation sereine prenant en compte les différentes tâches à assumer. Cette assemblée générale a été fixée au vendredi 1^{er} juin.

Pour conclure son intervention il demande à l'assemblée de marquer quelques instants de recueillement à la mémoire des serviteurs du football disparus au cours de la saison écoulée.

3. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du vendredi 03 septembre 2010 au May sur Evre

Le Président met aux voix le PV de l'AG du vendredi 03 septembre 2010 préparé par le Secrétaire Général Hubert Sourice et publié sur le site du District dans la rubrique des PV du Conseil.

Question de M Taveau (Angers VAC) sur la diminution des engagements d'équipes seniors. Le Président répond qu'elle se confirme pour la saison 2011 2012.

Le PV est adopté avec 1 opposition (M. Orain, Président de Montreuil Juigné Béné Football) et aucune abstention.

4. APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2010 2011

Le Secrétaire rappelle que le rapport moral a été mis en ligne sur le site du district le 22 août. Il précise qu'il contient un certain nombre de documents de synthèse à lire sur l'évolution du football et remercie tous les membres du district qui ont contribué à sa rédaction.

Avant de le mettre aux voix, il insiste sur deux points :

- Le nombre de licenciés : entre 2009 2010 la baisse a été de 2.12% chez les jeunes, 7.07% chez les seniors, 9.59% dans le foot diversifié et 6.30% chez les féminines. A chacun de se faire son analyse à partir des chiffres réels et non de propos alarmistes souvent entendus.
- Le palmarès remarquable des clubs du district dans les divers challenges de l'esprit sportif. Citons seulement les premiers : Segré en DH, Somloire ASCP en DRH, Saumur en jeunes pour les clubs, Cholet SO en U19, GJ Beaupréau ASGO en U17 et U15. Le palmarès plus complet est à lire et tous ces clubs méritent les applaudissements de l'assemblée.

C'est l'occasion d'évoquer avec satisfaction le travail réalisé par Arnaud Maindrou (CDFA) et le personnel administratif du district après la redistribution des tâches suite à cette création de poste.

Mis aux voix le rapport est adopté sans abstention ni opposition.

5. RAPPORT FINANCIER

Bilan financier au 30 juin 2011

Le Trésorier Gérard Paquereau présente un résultat positif de 45000€ pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2011. Il présente un tableau comparatif des produits et charges.

Le bilan adressé aux clubs est publié en annexe.

Quelques points particuliers développés devant l'assemblée

- Les amendes ont connu une baisse pour le statut d'arbitrage et l'insuffisance du nombre d'arbitres, une hausse des amendes disciplinaires et une baisse

des amendes pour forfaits et retards dans la saisie (une seule amende par club et non plus par match est infligée depuis cette saison).

- La subvention FFF a été en augmentation pour la création du poste de CDFA .
- Une vision globale des produits donne la répartition suivante : 78% pour les clubs, 22% pour les subventions.

Questions et interventions des représentants des clubs

- M Leray (intrépide Neuillé) sur les risques en cas de diminution sensible des amendes et sur la justice d'une amende unique pour tous les clubs
- M Latté (Angers Intrépide) sur le respect dû aux clubs de tous niveaux
- M NGOMA MAOUNGOU YI Cema (Angers Cœur d'Afrique) sur la possibilité de reporter la saisie au lundi. M Ribault précise que la saisie le dimanche soir est indispensable à diffusion de l'information auprès des clubs et du public.

Le Trésorier termine son rapport en précisant que les disponibilités correspondent à sept mois d'exploitation et constituent donc une réserve normale.

La commissaire aux comptes, Mme Laurence Besson-Hubert, effectue son rapport et certifie les comptes du district réguliers et sincères tels qu'ils ont été présentés par le Trésorier.

Le Président met aux voix le budget adopté à l'unanimité, moins une opposition de M. Orain (Montreuil Juigné) qui conteste le montant des amendes et une abstention de M. Loiseau (Le Lion d'Angers) qui souhaiterait des informations plus détaillées.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté en équilibre avec une diminution des amendes. Une dépense de 15000€ est annoncée pour faire fonctionner les sections sportives du lycée Chevrollier (section féminine) et du collège Rabelais (6^{ème} et 5^{ème} du Pôle Excellence).

A 21h25 une pause de 20 minutes est accordée.

Reprise de l'assemblée à 21h50.

7. INTERVENTION DE M. Alain CHARRANCE (VICE PRESIDENT LAF)

Alain Charrance renouvelle les excuses du Président Tronson et présente ses vœux pour la saison 2011 2012 avec deux messages forts :

- Sur le plan fédéral un nouveau système de gouvernance a été mis en place qui vise à une évolution des structures fédérales du football vers plus de responsabilité, de transparence dans un état de droit.
- Sur le plan des ligues et districts le scrutin de liste sur la base d'un chef d'équipe et de compétences établit une nouvelle donne. Il souhaite que se dégage en toute sérénité un nouveau projet.

8. LES INFORMATIONS DU DISTRICT

Un certain nombre de sujets d'informations sont abordés devant les clubs.

- **Jeunes (H. Lansiaux)**

- Coupe et Challenge de l'Anjou U15 : il rappelle les dispositions de l'expérience lancée par le District 49 d'organiser la compétition en deux phases : une première par poules de 5, une deuxième par éliminatoire.

La poursuite de cette organisation est votée à une très large majorité

L'épreuve des coups de pied est ajoutée à l'expérience dès cette saison en cas de match nul dans la phase des poules. Le vainqueur de la séance marquera 3 points et le vaincu 2 points.

- Coupe et Challenge U17

L'organisation en deux phases comme pour les U15 est votée pour une mise en application lors de la saison 2012-2013.

- **Pyramide Seniors (G Ribault)**

Il rappelle les débats engagés lors des assemblées de secteurs du 15 avril avec le rejet de la division supérieure à deux groupes. Il explique les difficultés rencontrées pour les accessions rétrogradations de P2 et D3 et la nécessité absolue de revoir la pyramide.

Il présente aux clubs des solutions en deux phases sur ces deux derniers niveaux avec proposition d'étude par les clubs de ces documents qui leur ont été adressés pour un vote lors des assemblées de secteurs qui seront programmées en janvier.

- Intervention de M Leray (Neuillé Intrépide) pour regretter l'éventuelle absence de compétition en D3.
- Intervention de M. Guilmet (Président Amicale Educateurs) sur l'éventualité d'un retour sur le refus d'une division supérieure à deux groupes.

Rendez-vous donné en janvier pour décision.

9. EXAMEN DES VŒUX DES CLUBS

- **Règlement Coupe de l'Anjou : vœu d'Angers Intrépide**

Gilles Latté, président du club, rappelle le vœu qui consiste à limiter la participation à la Coupe de l'Anjou Seniors aux équipes disputant les championnats régionaux et départementaux.

L'assemblée vote à main levée en faveur du vœu à une large majorité en précisant un point réglementaire : l'équipe ne pourra comporter plus de 3 joueurs ayant disputé plus de 10 rencontres en équipe supérieure (CFA ou CFA2).

- **Statut de l'arbitrage : vœu de La Tessoualle EA**

Après rappel du vœu par M. Morille, dirigeant du club de La Tessoualle, après rappel par Jack Gastineau (Vice-Président District et Président CDA) des enjeux et incidences du vœu et de la position favorable du conseil de district, après souhait exprimé par M. Briau (Doué la Fontaine RC) d'étendre cette mesure aux clubs de Ligue, le vœu est adopté à l'unanimité.

A partir de la saison 2011-2012, les arbitres auxiliaires pourront couvrir les obligations d'arbitres pour les clubs de district (1^{ère} division incluse à l'exclusion des équipes des championnats régionaux ou nationaux) et seulement pour leurs équipes des deux dernières divisions au regard de l'article 61 B §5 qui concerne les amendes pour insuffisance du nombre d'arbitres.

10. INFORMATIONS DIVERSES

- Jack Gastineau rappelle les conditions de préparation de l'examen d'arbitres pour la saison, notamment par les stages en internat.
- Hervé Lansiaux informe les clubs du calendrier des dépôts de candidature aux manifestations finales, avec un premier délai fixé au 15 octobre pour le football d'animation, dans l'objectif de choix mieux organisés.
- Guy Ribault informe les clubs d'une nouvelle disposition de la LAF concernant la vérification des suspensions : les clubs devront dorénavant effectuer eux-mêmes les vérifications qui ne seront plus effectuées de manière systématique par les services du District.
- Jean-Yves Gautier précise les conditions du choix du lieu de l'assemblée : examen des candidatures, visite des locaux et choix en fonction de critères géographiques et de diversité des clubs organisateurs. Les clubs sont invités à poser candidature dans tous les secteurs du département. L'AG électorale du 1^{er} juin aura lieu à Trélazé dans un lieu centré.

11. RECOMPENSES

Challenge Esprit Sportif

Six clubs sont félicités et récompensés pour leur comportement d'ensemble :

1 ^{ère} division	1 ^{er} Saint Melaine OS
	2 ^{ème} Fief Gesté FC

Promotion 1 ^{ère} division	1 ^{er} Prévière Saint Michel AS
	2 ^{ème} Mesnilaurentais FC

2 ^{ème} division	1 ^{er} Villevêque Soucelles FC
	2 ^{ème} La Boutouchère AS

Les clubs se voient remettre un bon d'achat.

Challenge Arbitrage Coup de Cœur

Marc Cailleau, Richard Doguet et leurs collègues de la commission du Statut de l'Arbitrage procèdent à la remise des équipements d'arbitres aux clubs récompensés au titre du Coup de Cœur de l'Arbitrage selon un calcul prenant en compte l'article 49, l'article 61 et les efforts de recrutement de nouveaux arbitres.

Sont donc récompensés

Fief Gesté FC
Puy Saint Bonnet A

Montreuil Bellay UA
Andard Brain ES
La Pouëze ES

Une question diverse est abordée à propos de la création d'un poste de Conseiller Technique Départemental en Arbitrage. (M Loiseau du Lion d'Angers CS). Après question de M. Morille (La Tessoualle EA) sur expérience dans les autres districts, le Président répond que le CTRA Christophe Capelli est au service de la ligue et des trois districts et qu'une telle création spécifique au district correspondrait équivaudrait à une cotisation d'au moins un euro par licencié. L'idée en reste à ce stade.

A 23h10, Jean Yves Gautier clôt l'assemblée en renouvelant ses remerciements à tous les présents ainsi qu'au club de l'ES Romagne Roussay pour la qualité de son accueil et en donnant rendez-vous à l'assemblée de Ligue le samedi 6 novembre à La Meignanne.

Le Président
Jean Yves Gautier

Le Secrétaire
Hubert Sourice